

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 6

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Construction de logements à la Grangette et à Praz-Séchaud, Lausanne

Résultats

Le jury des concours d'idées pour la construction de logements à la Grangette et à Praz-Séchaud — organisés par les Directions des travaux et de la sécurité sociale de la commune de Lausanne — s'est réuni les 24, 25 et 26 février et les 3, 4 et 5 mars 1982, sous la présidence de M. M. Lévy, ancien directeur des travaux. Il a décidé d'attribuer par secteur les prix suivants:

Secteur A — La Grangette

- 1^{er} prix: Fr. 13 500.— F. Boschetti, architecte
 2^e prix: Fr. 13 000.— H. Schaffner & F. Schlup, architectes
 3^e prix: Fr. 12 500.— B. Murisier, architecte
 4^e prix: Fr. 12 000.— N. Petrovitch, architecte
 5^e prix: Fr. 6 250.— J.-B. Ferrari, architecte
 6^e prix: Fr. 5 250.— F. Brugger, E. Catella & E. Hauenstein, arch.
 7^e prix: Fr. 4 250.— P. Bonnard, K. Ersan & R.-H. Blanc, arch.
 8^e prix: Fr. 3 250.— G. Glauser & H. Vuilleumier, architectes

En outre, il a décidé d'acheter, pour un montant de Fr. 3 000.—, le projet de M. J.-P. Mathez, architecte.

Secteur B — Praz-Séchaud

- 1^{er} prix: Fr. 12 000.— Zweifel, Strickler & associés, architectes
 2^e prix: Fr. 9 000.— H. Schaffner & F. Schlup, architectes
 3^e prix: Fr. 7 500.— A. Gold, architecte
 4^e prix: Fr. 7 000.— P. Bonnard, K. Ersan & R.-H. Blanc, arch.
 5^e prix: Fr. 6 000.— W. Leupin, architecte
 6^e prix: Fr. 4 500.— P. R. Mestelan & B. Gachet, architectes
 7^e prix: Fr. 4 000.— B. Murisier, architecte

En outre, il a décidé d'acheter, pour un montant de Fr. 2 500.—, le projet de MM. Lauquin & Menthonnex S.A., architectes.

Une fois de plus, les dates d'ouverture de l'exposition des projets nous ont été communiquées trop tard pour nous permettre d'en aviser nos lecteurs à temps. En effet, cette exposition se clôt ce 18 mars, au Palais de Beaulieu.

Expositions

Habitat et jardin: Tita Carloni présente une conférence

A l'occasion de *Habitat et jardin*, 1^{er} salon dédié à la conception, à l'aménagement, à l'ameublement et à l'entretien du cadre de la vie, Palais de Beaulieu, à Lausanne, du 20 au 28 mars, les organisateurs ont invité un architecte suisse de renom, Tita Carloni, architecte FAS-SIA, prof. EAUG, Genève, à présenter une conférence publique le mercredi 24 mars, à 20 heures, au cinéma du Palais de Beaulieu, bâtiment principal, 2^e étage: *Plantons un clou*.

Qu'est-ce qu'un arbre dans la ville? Qu'est-ce qu'une rue piétonnière dont on parle tant aujourd'hui? Qu'est-ce qu'un sol dans une maison qu'une femme (rarement un homme et moins encore... un architecte) doit nettoyer presque tous les jours? Comment se présente le logement du bon citoyen suisse en 1982?

Voici quelques questions en vrac que M. Carloni, architecte tessinois et professeur à l'école d'architecture de l'Université de Genève, souhaite se poser — en public — en tentant d'aller si possible au fond des choses. Mais au fond des choses, il y a toujours des vérités simples, merveilleuses pour certains, désagréables pour d'autres, des vérités qui laissent indifférents tous

ceux qui sont pressés parce qu'il faut répondre au téléphone, parce que l'avion part dans trois quarts d'heure, parce qu'il y a le courrier à signer... et que M. Muller attend toujours à côté... Enfin!

La Suisse d'aujourd'hui est pareille à Lausanne, à Zurich, à Genève. Partout la ville se transforme violemment sous vos yeux. Et vous cherchez un logement qui vous convienne. Vous ne le trouvez pas. Vous compensez — si vous le pouvez — par ce petit quelque chose (très modeste, naturellement!) aux Diablerets, à La Fouly ou au Val Onsernone (où l'on trouve encore quelques occasions excellentes). A la recherche du temps perdu: cornes de cerf sur la porte et vieille roue de char en forme de lustre au-dessus de votre tête... Architecture, architecture, vous allez bien? Pas tellement et vous? Entrée libre.

Tita Carloni a notamment dirigé comme architecte le secteur *Art de vivre - Joie de vivre* de l'Exposition nationale de Lausanne (de 1961 à 1964). Il préside l'école d'architecture de l'Université de Genève de 1977 à 1980.

Congrès

Groupement romand de l'informatique

Cours du premier semestre 1982

Le groupement romand de l'informatique (GRI) vient de pu-

blier le programme de ses cours du premier semestre 1982. Relevons les sujets suivants:

- Initiation à l'informatique de gestion
- Introduire l'informatique: que faire?
- Elaboration de cahiers de charges
- Anglais technique de l'informatique

Renseignements et inscriptions: GRI, case postale 104, 1000 Lausanne 4, tél. 021/20 68 57.

Rappelons que le GRI a célébré l'automne dernier son dixième anniversaire et qu'il participe à l'organisation du Salon du matériel informatique *Computer 82* qui aura lieu du 25 au 28 mai prochain au Palais de Beaulieu. Dans le cadre de cette manifestation se tiendront les *Journées romandes de l'informatique* ainsi qu'une journée nationale *Protection des données informatiques* organisée par la Fédération suisse d'informatique.

Direction de projet

Genève, 26 au 28 avril 1982

La notion de «projet» implique nécessairement un ensemble important et unique d'extrême complexité. C'est pour cette raison que l'intervention d'une «direction de projet» s'impose. Le «directeur de projet» devra donc disposer d'une très grande gamme de connaissances et expériences professionnelles à laquelle s'ajoutera un sens de la rentabilité très prononcé. De plus, le directeur en question saura guider et motiver et, s'il y a lieu, surmonter les conflits.

But du séminaire

Les participants apprendront à évaluer la nécessité de la mise en marche d'un projet et à définir le genre d'organisation et les qualités de «directeur de projet» à prévoir.

Le directeur en question devra avant tout déterminer les «objectifs» du projet. De suite, il s'appliquera à planifier, organiser et contrôler le déroulement des opérations, principalement à maîtriser la question des coûts et délais. Le participant fera la connaissance de méthodes lui permettant d'identifier, évaluer et choisir les meilleures solutions. Confronté à la notion très décisive de «rentabilité», il sera à même de juger le projet dans son ensemble.

Exposés et exercices pratiques lui apprendront à éviter ou évincer tous conflits. Ajoutons toutefois que la «méthode de direction de projet» restera toujours le thème central du séminaire.

Participants

Le séminaire s'adresse aux cadres de l'entreprise publique ou privée, déjà ou prochainement engagés dans un projet de haute complexité, ainsi qu'à tous ceux qui sont ou seront bientôt «directeurs de projet». Les directeurs de longue date auront la possibilité de compléter leurs connaissances de base ou d'élar-

gir leurs vues grâce aux discussions envisagées.

Méthode

Un choix d'exposés dûment équilibré, discussions, exemples et cas pratiques dans les domaines «Construction», «Organisation/Informatique» et «Développement d'un nouveau produit», assureront une vue d'ensemble complète et pratique. L'effet didactique du séminaire sera intensifié grâce à l'expérience personnelle et la collaboration active des participants. C'est pour cette raison que l'on insistera sur l'aspect «travail d'équipe», soit l'étude approfondie de cas pratiques en groupe. Les problèmes et conflits que présentent de tels exercices sont extrêmement instructifs.

Les exposés prévus sont tous basés sur l'expérience professionnelle des animateurs. C'est avec plaisir que ceux-ci seront à l'entière disposition des participants au cours des pauses-café et lunches.

Programme

Vue d'ensemble, définition et organisation du projet. — Direction de projet. — Objectif du projet. — Structuration du projet, plan-réseau, plan et contrôle des coûts. — A la recherche d'une solution, choix de la meilleure solution. — Evaluation du projet et rentabilité. — Etude de cas, exercices de groupe. Renseignements et inscriptions (jusqu'au 31 mars 1982): Institut d'organisation industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Zürichbergstrasse 18, 8028 Zurich; tél. 01/47 08 00, int. 34.

EPFL

Soutenance de thèse

M. Bernard Houriet, ingénieur civil, soutiendra publiquement sa thèse de doctorat intitulée «Calcul plastique des poutres courbes en béton armé et précontraint», le mardi 23 mars 1982, à 17 h. 15, bâtiment de génie civil, 3^e étage, salle C30, Ecublens. Directeur de thèse: prof. R. Walther. Entrée libre.

Bibliographie

Ouvrages reçus

Emploi, production, productivité dans l'industrie vaudoise. Comparaison avec l'industrie suisse, 1968-1979. Répartition de l'emploi industriel par district et dans le réseau urbain, 1929-1979. Service cantonal de recherche et d'information statistiques, Lausanne, 1981.

Dictionnaire d'informatique français-anglais, par Michel Guinay. 2^e édition, Masson, Paris, 1981.

Exercices et problèmes de mécanique des milieux continus, par J. Obala, préface du prof. P. Germain. Masson, Paris, 1981.